

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/307601415>

Randonner avec un vidéoprojecteur La démocratie participative à l'épreuve dans le parc national de La Réunion

Article · August 2016

DOI: 10.4000/communication.6706

CITATIONS

0

READS

5

1 author:



Igor Babou

Paris Diderot University

42 PUBLICATIONS 51 CITATIONS

SEE PROFILE

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



Geoparks: Heritage, Education and Sustainable Development - an Innovative Methodology for Southern Countries. [View project](#)

Randonner avec un vidéoprojecteur

La démocratie participative à l'épreuve dans le parc national de La Réunion

Igor Babou



Éditeur

Université Laval

Édition électronique

URL : <http://>

communication.revues.org/6706

DOI : [10.4000/communication.6706](https://doi.org/10.4000/communication.6706)

ISBN : 978-2-921383-79-0

ISSN : 1920-7344

Ce document vous est offert par
Bibliothèques de l'Université Paris Diderot -
Paris 7



Référence électronique

Igor Babou, « Randonner avec un vidéoprojecteur », *Communication* [En ligne], vol. 34/1 | 2016, mis en ligne le 26 août 2016, consulté le 30 août 2017. URL : <http://communication.revues.org/6706> ; DOI : [10.4000/communication.6706](https://doi.org/10.4000/communication.6706)

Ce document a été généré automatiquement le 30 août 2017.



Les contenus de la revue *Communication* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Randonner avec un vidéoprojecteur

La démocratie participative à l'épreuve dans le parc national de La Réunion

Igor Babou

- 1 Un vidéoprojecteur dans un sac à dos pour randonner sur des sentiers de montagne ? Voilà qui est assez inhabituel... Pourtant, un ordinateur et un vidéoprojecteur encombrant le sac d'un des membres de la petite équipe d'agents et de cadres du parc national de La Réunion qui s'apprêtent à partir sur les sentiers du cirque de Mafate. Réunis dans ce paysage grandiose pour y présenter la future charte du territoire à ses habitants, ils s'engagent en effet dans une démarche participative en plein cœur du parc. Cette consultation précède d'un mois la consultation publique de l'ensemble de la population réunionnaise et le vote de la charte. Une fois soumise au Conseil d'État, elle définira les règles qui s'appliqueront sur le territoire durant les 10 prochaines années. Je suis le seul observateur présent¹. L'équipe se compose d'un responsable du parc et de médiateurs de terrain. D'autres personnes, dont un ingénieur représentant une commune des Bas de l'île, nous rejoindront plus tard. Le responsable, géologue de formation et naturaliste, est l'un des rédacteurs des dossiers scientifiques ayant permis la création du parc national et son inscription au patrimoine mondial. Les médiateurs, qui n'ont pas de formation scientifique, sont cependant en contact régulier avec des écologues du parc et partagent avec eux des valeurs conservacionnistes². C'est donc une équipe dotée d'une culture scientifique et administrative qui chemine³. Et il y a ce vidéoprojecteur, incongru pour une randonnée dans des reliefs si accentués qu'il n'y a aucune route. D'autres objets et personnes joueront aussi un rôle durant cette semaine en montagne où leur statut changera dans l'action et au fil des interactions. On rencontrera ainsi une bouteille d'eau boueuse, une fillette d'une dizaine d'années mobilisée à son insu par son père comme médiatrice dans un conflit, et les 200 pages du document de la charte. On constatera également l'importance matérielle de la topographie dans l'action, et bien entendu celle des acteurs et de leurs représentations. J'ai mené des enquêtes ethnographiques durant trois années à La Réunion, mais je me focaliserai ici sur la semaine durant laquelle la

population du cœur habité du parc a été consultée lors de l'enquête publique sur le projet de charte, en octobre 2012⁴.

La participation et la mise en politique de la nature

- 2 L'émergence de la question environnementale constitue un jalon pour analyser les reconfigurations contemporaines de l'action publique, et on dispose de synthèses bien documentées sur ces reconfigurations (Charvolin, 2003 ; Aspe et Jacqué, 2012 ; Barbier, Boudes, Bozonnet *et al.*, 2012 ; Kalaora et Vlassopoulos, 2013). L'administration française a longtemps été dominée par des élites issues de corps de fonctionnaires comme les Mines ou les Ponts dont la pensée et l'action étaient avant tout centralisatrices et peu ouvertes à la négociation avec des parties prenantes. Une série de crises environnementales et sanitaires difficiles à résoudre dans le cadre de l'expertise technocratique, un certain volontarisme politique, mais aussi la poussée de mouvements de contestation autour des thèmes environnementaux ou techno-scientifiques ont cependant fini par infléchir les pratiques au tournant des années 1960-1970. Ce processus a abouti à la prise en compte progressive de « parties prenantes » (associations, organisations non gouvernementales, entreprises, syndicats, lanceurs d'alerte, etc.) dans ce qu'on a appelé « gouvernance », et non plus « gouvernement », et la démocratie participative s'inscrit dans ce mouvement d'ouverture. L'émergence de la gouvernance ne peut pas être détachée, par ailleurs, des conceptualisations de la complexité au sein des sciences humaines et sociales, et en particulier en sociologie des organisations, pas plus que des répercussions de ces élaborations théoriques au sein même des organisations (Crozier et Friedberg, 1977 ; Reynaud, 1989).
- 3 Des bilans théoriques de la « démocratie environnementale » ont été menés, notamment celui de Rémi Barbier et Corinne Larrue (2011). Ces auteurs font état de divergences entre chercheurs sur les critères à mobiliser pour décrire les dispositifs de participation. Ils conservent donc volontairement une définition flottante de ce terme. Les divergences portent sur les limites des pratiques qualifiées de participatives : doit-on les restreindre au débat en face à face, selon un modèle délibératif ? Doit-on les étendre à l'ensemble des processus communicationnels et médiatiques qui les accompagnent ? La participation ne se résume en effet pas aux procédures institutionnalisées des enquêtes publiques, comme le suggèrent Loïc Blondiaux et Jean-Michel Fourniau (2011 : 20-21) dans leur critique du tournant procédural des recherches sur la participation qui occultent des pratiques moins visibles sans lesquelles on ne peut comprendre la mise en politique des problèmes publics.
- 4 En suivant Blondiaux et Fourniau, je m'appuierai donc sur l'ensemble de la dynamique, et pas seulement sur les débats qui ont mis en présence l'équipe du parc et les habitants. Ce choix de conserver une ouverture maximale pour l'observation impose une interrogation sur les matériaux à analyser : doit-on privilégier les échanges verbaux ? Ou intégrer à l'analyse d'autres dimensions : matérialité, coprésence, etc. ?

Les cadres matériels négligés de la participation

- 5 La dimension de la matérialité dans les dynamiques participatives est peu travaillée par les sciences sociales, qui focalisent plus volontiers leur attention sur les discours et les

rapports sociaux. L'agir communicationnel habermassien accorde son attention au « monde vécu » des acteurs de l'interaction (Habermas, 1987/1981, vol. 1 : 86 ; vol. 2 : 133-216), qui constitue l'arrière-plan des situations autour duquel les sujets s'entendent de manière non problématique. Ce monde vécu étant posé comme ce que la tradition culturelle interprète pour que l'activité rationnelle s'affranchisse des impératifs d'une entente dans la communication, on y reconnaît l'image, inscrite dans la culture et les mémoires, du monde objectif. Jürgen Habermas rabat cependant ses analyses sur des phénomènes langagiers, la matérialité servant de cadre contextuel, mais n'intervenant pas dans la dynamique communicationnelle.

- 6 Dans les recherches contemporaines, si l'on prend comme indice la revue *Participations*, le thème de la matérialité et des objets reste marginal : analyse de la métaphore du « corps politique » (Nanteuil, 2014), contextualisation des pratiques politiques par le dispositif technologique utilisé (Monnoyer-Smith et Wojcik, 2014) ou encore rôle de la photographie et du film comme instruments au service des citoyens (Cuny et Nez, 2013). Mathieu Berger (2014) critique ce logocentrisme et cerne trois champs de discussion. Tout d'abord, des recherches qui, tout en restant dans une perspective langagière, dépassent la focalisation sur l'argumentation pour intégrer une plus grande diversité de formes de prise de parole : exercices et jeux proposés par des médiateurs aux participants, ironie, humour, métaphorisations, exclamations, etc., font alors partie des observables. Il évoque ainsi les travaux d'Iris Marion Young (2012), John Dryzek (2010), Nina Eliasoph (2011) et Mathieu Berger (2012). Ensuite, il décrit un ensemble de recherches qui incarnent matériellement la communication dans une dimension sensible. La sociologie pragmatique analyse ainsi des situations où l'espace public est conceptualisé comme un espace de mise en visibilité et d'appréhension mutuelle d'acteurs en chair et en os, et où les informations échangées dépendent du sensible. Les travaux de Laurent Thévenot (1999), Francis Chateauraynaud et Didier Torny (1999), Daniel Cefaï et Cédric Terzi (2012), Stéphane Tonnelat (2012), Mathieu Berger *et al.* (2011) et Daniel Cefaï *et al.* (2012) en font partie. Enfin, un dernier champ de critiques met l'accent sur les dispositifs matériels et les objets. Celui-ci est le moins fourni en auteurs cités, puisqu'en dehors du texte de Berger qui porte cette critique, seul l'article de Laurence Monnoyer-Smith et Stéphanie Wojcik (*op. cit.*) est évoqué. On peut y ajouter la « balistique sociologique » de Francis Chateauraynaud (2011) qui, même si elle ne traite pas frontalement de participation, accorde une place aux objets, aux épreuves de tangibilité et aux surgissements des milieux dans l'argumentation et dans les enquêtes menées par les personnes ou les groupes.
- 7 Ce constat du faible nombre de recherches portant sur la matérialité dans les processus de participation indique dans quelle direction la recherche en sciences humaines et sociales pourrait accentuer son effort, de manière à rendre compte du caractère hybride des pratiques participatives.
- 8 Je prendrai ici l'action comme unité d'analyse, et non les objets, les textes ou les paroles. Je montrerai l'intérêt qu'il y a à traiter l'action et l'argumentation en tenant compte d'une matérialité qui ne se focalise pas uniquement sur les objets, mais qui s'inscrit aussi dans la topographie d'un paysage et les déplacements physiques de personnes. J'analyserai des émergences en situation, sans séparer la matérialité des rapports sociaux et des cadres culturels. C'est donc l'hybridité de l'action, quand elle prend appui sur des ressources hétérogènes, qui est le point d'entrée du présent article, ainsi que les transformations de situations pratiques : émergences imprévisibles dont l'observation

empirique peut rendre compte avec précision, par l'intermédiaire de l'enquête de terrain dans laquelle l'observateur est engagé. Ma conception du terrain procède d'une filiation ethnologique et s'inscrit dans les théories de l'enquête en communication (Le Marec, 2002). Elle assume l'engagement du chercheur en prise sensible avec les personnes et les groupes, avec leur milieu et avec leurs déplacements : cheminant avec eux dans la production de la signification des situations, l'observateur ne prétend jamais s'extraire de ce qu'il observe.

L'action comme émergence en situation

- 9 L'action peut se définir comme la transformation intentionnelle d'une situation (sociale ou matérielle) en une autre. Pour Max Weber (1921) ou Talcott Parsons (1949), l'action était stratégique et orientée par les normes, c'est-à-dire qu'elle correspondait à une somme de moyens mobilisés a priori par un acteur-stratège en vue d'atteindre un objectif fixé d'avance. Cette définition de l'action reposant sur l'intentionnalité sera critiquée plus tard par les approches pragmatiques, mais son intérêt est de lier des dimensions symboliques, sociales et matérielles : buts, justifications, valeurs, normes, interactions, ressources. On peut décrire ces dimensions quand elles apparaissent au cours de la transformation d'une situation sans qu'il soit nécessaire de trancher a priori entre objets et sujets, nature et culture, humains et non-humains. La prise en compte de l'action comme donnant son unité au fait social, plutôt que comme la description d'entités préconstruites, permet une prise de distance réflexive et critique envers notre propre croyance naturaliste et rationaliste, et nos dualismes, qui sont des ethnothéories parmi d'autres.
- 10 Avec Tim Ingold (2013) qui s'appuie sur les *affordances* de James J. Gibson (1979) ou avec les « prises » de Christian Bessy et Francis Chateauraynaud (1995), les théories de l'action ont pris un tour pragmatique : l'action est vue moins sous l'angle de la planification intentionnelle que comme un ajustement continu des personnes avec les prises que leur fournit leur environnement, et qu'elles découvrent en agissant sur celui-ci. C'est une conception également pragmatique, ouverte à l'improvisation (au sens musical du terme) et en contexte d'incertitude qui apparaît dans l'analyse de la pensée aménagiste chez Yves Chalas et Olivier Soubeyran (2009).
- 11 Les auteurs du courant interactionniste ont souligné l'émergence de phénomènes en situation. L'enquête sur la prononciation de l'anglais à New York (Labov, 1966) insiste ainsi sur l'attention à la situation lorsque des locuteurs, à qui l'on demande de prononcer une liste de noms ou de raconter un événement, le font en situation formelle ou en situation de stress. En parallèle, les effets structurants des classes sociales sur la prononciation sont détaillés. William Labov (1970) montre que les jeunes noirs des ghettos pauvres de New York ne répondent pas de la même manière à un enquêteur blanc ou à un enquêteur noir issu de ces mêmes ghettos : la situation d'enquête et l'attention que lui portent les locuteurs transforment leurs attitudes, leurs énoncés et leur prononciation. Ces recherches ont articulé des cadres sociaux structurants et l'attention à la situation, Labov n'opposant pas structure et émergence.
- 12 Tout en m'appuyant sur les conceptions pragmatiques et interactionnelles de l'action, dans la mesure où je montrerai que celle-ci correspond bien à des ajustements plus ou moins improvisés avec l'environnement matériel et social, je pense nécessaire de ne pas négliger la part de planification intentionnelle qui résiste dans ces situations et qui est

souvent explicitée par les personnes ou observable lors des enquêtes : des documents préparatoires et des références à des stratégies en témoignent. La focalisation excessive sur l'émergence et l'occultation des effets de structuration induits aussi bien par les sédimentations historiques que par les circulations documentaires est l'une des limites du travail d'Ingold comme de la pragmatique de l'action. C'est pourquoi, tout en retenant les idées d'émergence du sens en situation et d'ajustement de l'action avec les prises offertes par la matérialité, je conserve une attention aux effets structurants des normes mobilisées explicitement par les personnes et les groupes.

L'indicialité et les déplacements : des objets de la coordination aux objets dans la conflictualité

- 13 La prise en compte des non-humains (et plus précisément du vivant) pour analyser des fonctionnements complexes a une histoire ancienne. Ainsi, dès les années 1950, les travaux de Harold C. Conklin (1957, 1961) sur l'agriculture traditionnelle dans les Philippines mettaient l'accent sur des configurations alliant les humains à leur environnement naturel. Plus tard, avec William Catton et Riley Dunlap (1978), la sociologie de l'environnement a contribué à remettre en cause le mot d'ordre durkheimien d'expliquer le social seulement par le social. La sociologie des sciences et des techniques a rouvert ce dossier de la matérialité (Callon, 1986 ; Akrich, 1987 ; Latour, 1989, 1991), tandis qu'au même moment émergeait une sociologie pragmatique qui mettait également les objets au centre de ses enquêtes (Chateauraynaud, *op. cit.* ; Conein, Dodier et Thévenot, 1993). Des synthèses ont été produites (Pestre, 2006 ; Barbier et Trépos, 2007), ainsi que des critiques de la prétention à la nouveauté du « réalisme philosophique » de la sociologie des sciences (Gingras, 1995 ; Dubois, 2001).
- 14 Les recherches sur les « objets frontières » (Star et Griesemer, 1989) et sur les « objets intermédiaires » (Vinck, 1999) vont m'aider à préciser ma position.
- 15 Le travail de Susan Leigh Star et James R. Griesemer interroge la manière dont le Muséum de Berkeley a mobilisé des acteurs aux cultures et aux pratiques différentes : administrateurs scientifiques, chercheurs, naturalistes amateurs et trappeurs collectant des spécimens. La coordination s'appuyait sur la création d'objets frontières, définis comme des objets « présents dans de multiples mondes sociaux et qui ont une identité différente dans chacun d'entre eux » (Star et Griesemer, *op. cit.* : 409). Ces auteurs s'inscrivent dans la lignée des travaux de Robert E. Park (1927) sur « l'homme marginal » et sur la manière dont les identités se négocient entre mondes sociaux pour les gens vivant à leurs marges, à leurs intersections. Un objet frontière offre une représentation partagée — mais pas uniforme — correspondant aux enjeux identitaires de chacune des parties prenantes du muséum. Les auteurs analysent quatre domaines de pratique qui ont permis la coordination de l'action (Star et Griesemer, *op. cit.* : 410-412) : les bibliothèques (que chacun peut utiliser quel que soit son univers de référence), les idéaux-types (comme des diagrammes, assez abstraits pour éliminer toute contingence locale), les frontières communes d'objets ayant des contenus distincts (la carte de la Californie des naturalistes, avec ses zones écologiques abstraites, se superpose aux cartes des amateurs et des collecteurs de spécimens, même si leur contenu est différent) et la standardisation des fichiers de collecte d'animaux (conçus comme des moyens de communication entre groupes de travail dispersés). Les auteurs expliquent que les objets frontières n'imposent

pas un consensus, mais sont des moyens d'organiser la coexistence de représentations du monde assez floues pour ne pas entrer en conflit. Mais on voit bien que le concept d'objet frontière décrit la création d'un monde commun dans des pratiques bénéficiant à l'institution scientifique et unifiées par elle.

- 16 Dans son travail sur les collectifs scientifiques, Dominique Vinck montre comment des équipements contribuent à structurer l'action collective. Les objets intermédiaires, ensemble d'objets échangés et transformés au cours d'une action collective et coordonnée, sont analysés au même titre que les rencontres entre chercheurs. Trois composantes d'analyse sont retenues : l'intentionnalité des chercheurs à l'égard des objets (et les interactions entre intentions en confrontation), le type de cadrage effectué par les objets intermédiaires (dont l'intermédiation peut être plus ou moins prévisible) et, enfin, l'usage qui qualifie l'intermédiation en fonction de la prévisibilité de l'action de l'utilisateur (Vinck, 1999 : 409-410). L'hybridité de l'action est au cœur de cette approche. Les objets en sont des médiateurs et contribuent à la coordination des collectifs. Ils ne sont réduits ni à leur matérialité ni à des construits sociaux, mais ils n'en sont pas pour autant crédités d'une intentionnalité immanente comme c'est le cas dans certains textes de la sociologie de la traduction. C'est donc une voie médiane qui est revendiquée entre déterminisme technique et constructivisme social (*ibid.* : 412).
- 17 La conception des objets comme médiateurs de la coordination de l'action est liée au contexte des institutions scientifiques des enquêtes de Star et Griesemer et de Vinck. La question qui se pose est de savoir ce qui se passe quand les relations entre institutions scientifiques et acteurs non scientifiques ont lieu en dehors des espaces institutionnels, notamment dans des territoires où les acteurs peuvent moins directement s'appuyer sur leur appartenance à des univers professionnels normés, ce qui est le cas des naturalistes ou des gestionnaires en action dans les parcs naturels. D'autre part, la prééminence accordée au consensus sur le dissensus semble caractéristique d'actions menées en contexte universitaire au sein d'une culture scientifique. Comment les choses se passent-elles en dehors d'une culture partagée, quand des groupes sociaux qui n'ont pas l'habitude de coopérer se rencontrent et confrontent leurs visions du monde ? Et quand, pour se rencontrer, l'un des groupes doit se déplacer vers l'autre afin d'établir le contact ? C'est à ces questions, interrogeant les conditions pratiques et interactionnelles d'une démocratie environnementale, que l'enquête menée dans le parc national de La Réunion répondra. J'utiliserai pour cela deux notions principales : celle d'indicialité et celle de déplacement.
- 18 La notion d'indicialité, tirée de la sémiotique que Charles S. Peirce (1978) élaborera à la fin du XIX^e siècle, regroupe tous les phénomènes de mise en contiguïté spatiale et s'applique aussi bien aux déictiques de la langue qu'aux gestes de désignation des objets matériels⁵. La sémiotique de Peirce ne s'est jamais limitée, tant dans ses formes théoriques que dans les nombreux exemples qu'elle mobilise, à la seule dimension langagière. C'est pourquoi elle est pertinente ici.
- 19 Berger (2014) a également mobilisé Peirce et sa triade « icône, indice, symbole » qui décrit les rapports du signe à l'objet représenté. Il constate, sur la base de terrains de sociologie urbaine, une évolution qui tend à remplacer les modalités symboliques de la participation (argumentation régie par des normes) par des modalités indicielles (désignations d'objets, etc.), voire iconiques (onomatopées, mime gestuelle, métaphorisations, etc.). Ces évolutions s'inscrivent dans des asymétries de statuts entre les organisateurs de dispositifs participatifs et le public dont la sphère politique et les experts en participation

(professionnels de la médiation, etc.) attendent qu'il se conforme à un rôle modeste. Les observations de Berger montrent en effet que lorsque des membres du public tentent d'argumenter de manière experte en visant la montée en généralité, ils sont disqualifiés et apparaissent comme des gêneurs. Les experts en participation et les politiques attendent plutôt qu'ils privilégient des interventions courtes et peu structurées, sans prétention réflexive. La professionnalisation de la participation, avec ses méthodes et ses médiateurs, va également dans le sens d'une réduction des discours au profit de mots-clés inscrits sur des *post-it* que les médiateurs disposent sur divers supports, privant ainsi le public d'initiative dans la construction d'un ordre du discours. Berger mobilise les catégories peirciennes pour rendre compte, de manière critique, du rôle des objets dans les dynamiques participatives et des dissymétries dans le statut des participants. Comme lui, je vais m'appuyer sur Peirce et sur l'indicialité, mais en insistant beaucoup plus sur les interactions entre personnes et groupes, et sur les transformations de sens qui accompagnent les objets dans l'action en train de se faire.

- 20 Je mobiliserai enfin la notion de déplacement que je considère comme une dimension d'analyse des interactions. Les déplacements d'objets, de groupes et de personnes au sein d'espaces considérés comme des territoires à la fois physiques et symboliques sont un révélateur des légitimités, des distances physiques et symboliques ainsi que des engagements dans la pratique. Lorsqu'une personne se déplace vers une autre ou qu'un groupe en accueille un autre sur son territoire, ce qui est en jeu, ce n'est pas une simple translation, mais une désignation de l'un par l'autre, un effort pour aller vers l'autre, pour l'accueillir, etc. Dans ce parcours, les personnes ou les groupes mis en relation construisent leurs identités dans la relation⁶.
- 21 Les engagements dans la pratique peuvent aussi être analysés indirectement, dans le cadre d'entretiens par exemple. Cependant, le fait de les éprouver en tant qu'observateur permet, quand on suit les acteurs dans leur cheminement, de prendre la mesure de leur engagement en l'expérimentant soi-même : cette mise à l'épreuve de l'observateur est la condition d'une approche sensible et réflexive.

Une enquête ethnographique dans le cœur habité du parc national de La Réunion

- 22 L'enquête s'est déroulée dans le cirque de Mafate, où est situé le cœur habité du parc. Neuf villages sont présents à Mafate. On les appelle des « îlets »⁷. La population du cirque est d'environ 800 personnes, soit un millième de la population de l'île. Les Mafatais vivent dans des montagnes très escarpées et les îlets ne sont reliés que par des sentiers. Ils sont parfois localisés à une demi-journée de marche de la première route. Cette population est issue des marronnages : des esclaves qui se sont échappés des plantations des Bas pour se réfugier dans les Hauts difficiles d'accès. Après l'abolition de l'esclavage en 1848, des populations blanches paupérisées ont également rejoint le cirque et y ont installé des exploitations agricoles. Aujourd'hui, l'économie du cirque repose sur le tourisme de randonnée, avec la multiplication des gîtes d'hébergement.
- 23 J'ai réalisé, durant trois années de présence dans l'île, des observations du travail des médiateurs, des agents techniques de l'environnement (ATE), de certains cadres du parc, ainsi que des entretiens semi-directifs longs basés sur des récits biographiques et des récits de pratiques. Les ATE sont des fonctionnaires territoriaux et ont un statut de

policiers de l'environnement. Ils ont aussi un rôle d'information auprès des touristes et des habitants. Le travail de médiateur correspond à un emploi contractuel. Dans le cirque de Mafate, lors de l'enquête, trois médiateurs étaient en fonction. Deux sont des Mafatais et le troisième est un Français né à Madagascar et installé à La Réunion depuis son enfance. Il n'habite pas Mafate, mais s'y rend régulièrement pour rencontrer les habitants. Le travail de ces médiateurs consiste à aider les Mafatais lors de projets de développement, à informer les randonneurs, à mettre en place des animations pédagogiques dans les écoles primaires du parc, à assurer un appui logistique auprès de scientifiques et à alimenter des bases de données naturalistes à partir d'observations de terrain. Les cadres ont une formation universitaire de naturaliste. Ils alternent entre un travail de bureau et des périodes de présence sur le terrain, comme dans le cas de la tournée de consultation au sujet de la charte. Seuls les trois médiateurs, un animateur du patrimoine et deux cadres de l'équipe du secteur ouest, responsable de Mafate, ont participé à cette tournée⁸.

- 24 Durant l'année 2014, une enquête publique a été menée pour finaliser le projet de charte du parc⁹. Ce document, rédigé par des cadres du parc, définit les règles d'usage au sein du territoire patrimonialisé et doit être validé par le Conseil d'État. Il passe auparavant par une étape de consultation. Il y a eu des permanences de commissaires enquêteurs au sein des mairies et un appel à contributions ouvert à toute personne ou tout groupe souhaitant s'exprimer sur le document. Une adresse où envoyer des courriels a été mise en place, des messages d'information ont été diffusés par voie de presse et des réunions ont été organisées. Cela se déroulait dans un climat de forte tension entre la direction du parc, certains élus locaux et des regroupements d'associations qui contestaient le projet de charte, parfois de manière violente (bagarres à la sortie du conseil scientifique du parc). L'enjeu de ces contestations était principalement la crainte que le parc réduise l'activité économique sur le territoire et impose trop de règles. C'est dans ce contexte tendu, qui a donné lieu à des prises de position dans la presse et à une campagne de communication du parc, que l'équipe du secteur ouest a organisé une consultation de la population du cirque.
- 25 C'est parce que durant trois ans j'avais mis en place des collaborations avec les responsables du secteur ouest et avec ses médiateurs qu'un des responsables m'a informé de cette consultation et que j'ai été accepté d'y participer comme observateur. Je n'ai fait ni enregistrement ni photographie des débats, préférant prendre des notes manuscrites afin d'être le plus discret possible dans ce dispositif où la parole risquait d'être perturbée par l'enregistrement. La tournée de présentation du projet de charte auprès des habitants a pris la forme d'une randonnée, mêlant des discussions informelles sur les sentiers, des rencontres avec les habitants ainsi que des soirées et nuits passées dans des gîtes avec des touristes.
- 26 Je vais maintenant présenter cette tournée de consultation. Je m'appuierai sur trois situations contrastées, rencontrées au fil de l'enquête, avant d'en présenter l'interprétation en conclusion. Le choix de ces trois scènes opère une réduction dans l'ensemble des observations réalisées, en s'inscrivant dans le contexte théorique présenté plus haut. J'ai en effet choisi de décrire des situations d'interaction mobilisant des objets et mettant en œuvre des déplacements ainsi que des transformations du sens de l'interaction et des objets mobilisés.

Randonner avec un vidéoprojecteur : une conception politique

- 27 Lorsque je retrouve l'équipe du parc et que nous nous engageons en direction du premier point de rendez-vous avec des habitants, je suis loin d'avoir pris la mesure du rôle que les objets auront dans ce cheminement. C'est au retour, en relisant mon carnet de terrain et les documents envoyés par courriel avant le départ, que j'ai retrouvé le document qui précisait les lieux de rendez-vous, les étapes, les gîtes réservés pour les nuits et l'utilisation d'un vidéoprojecteur. Plusieurs lignes de ce document comportent la mention « projection diaporama dans salle ». Ce document, premier support rencontré dans le déroulement de l'action, était destiné à coordonner l'équipe lors de son trajet : en effet, plusieurs personnes (dont moi) ont convergé depuis des endroits différents, se sont regroupées temporairement, ont cheminé ensemble, puis ont repris leur route de leur côté.
- 28 Nous avons cheminé d'îlet en îlet, un médiateur ayant réservé une salle ou une cour d'école, et placardé des affiches annonçant les réunions. L'équipe circulait alors dans l'îlet pour inviter les habitants. Elle déposait sur une table des exemplaires du projet de charte, et une carte du parc était punaisée sur un mur. Ensuite, le responsable installait son vidéoprojecteur, présentait l'équipe, me présentait comme observateur (je disais quelques mots sur mon statut d'universitaire, mon intérêt pour les relations entre société et environnement, etc.) et commençait la séance par un diaporama chargé d'introduire le débat. Ce diaporama assez technique était accompagné d'images (plantes et animaux endémiques, paysages, etc.) qui permettaient au responsable de proposer une sorte de *quizz* aux habitants présents et de lancer une discussion souvent lente à démarrer : l'interaction mettait en relation des cadres et des médiateurs du parc venus présenter un projet complexe à des habitants de zones rurales pour qui tout cela ne faisait pas sens immédiatement. Les discussions se déroulaient en créole, avec un passage par le français lorsque le responsable mobilisait des concepts techniques ou juridiques¹⁰. Le ton était détendu, des blagues servant à briser la glace entre des gens rarement amenés à se rencontrer. Néanmoins, comme on le verra plus loin, certaines réunions ont été tendues.
- 29 Je vais maintenant présenter le premier événement qui a marqué l'enquête. Je marchais avec le responsable tandis que les médiateurs se trouvaient plus loin devant nous. Plus âgé que nous tous, il avançait à son rythme à l'arrière tandis que les médiateurs, excellents randonneurs, avaient pris position à l'avant. L'équipe avait déjà effectué deux présentations avec le vidéoprojecteur la veille. J'ai senti qu'une discussion avait lieu entre les médiateurs au sujet de l'efficacité de la communication avec les habitants : alors que je marchais seul, j'ai été rejoint par l'un d'entre eux et interrogé sur ma perception des réunions et du diaporama qu'il trouvait inadapté au contexte. Je n'ai pas souhaité prendre parti dans ce qui aurait pu être le signe d'un clivage au sein de l'équipe qui m'accueillait, mais je ne pouvais pas non plus rester muet. J'ai donc répondu en évitant de mettre en défaut l'une ou l'autre des conceptions en présence. Mais cela a sans doute contribué à légitimer celle des médiateurs face à leur responsable. Je précise que ces deux visions différentes des enjeux de la situation n'avaient rien d'un conflit : la suite le montrera.
- 30 J'étais retourné à l'arrière, pour discuter avec le responsable, et les médiateurs étaient à l'avant, à 10 minutes de marche. C'est alors que nous les avons rejoints : ils nous attendaient et souhaitaient discuter. Ils ont demandé au responsable s'ils pouvaient

introduire eux-mêmes la prochaine réunion, car ils trouvaient son vocabulaire trop technique. Il y eut un débat, sans polémique : une vraie discussion de fond, argumentée. Une sorte de séminaire en pleine montagne, au détour d'un sentier, sous le soleil. Le responsable tenait à présenter la complexité technique et juridique de la charte, sur la base du principe selon lequel les Mafatais ne devaient pas être considérés comme des « sous-citoyens incompétents » : on devait, dans une perspective de participation, leur donner tous les éléments de compréhension de la complexité du projet. La projection d'un diaporama en début de séance ainsi que son introduction permettaient de présenter, sans les simplifier, le vocabulaire technique et les catégories de gestion du parc. En face, les médiateurs soutenaient qu'il ne fallait pas utiliser le diaporama et souhaitaient introduire le propos pour vulgariser la charte et l'ancrer dans la vie quotidienne : selon eux, les habitants ne comprenaient pas le cadre juridique et technique qui devait être simplifié, le vidéoprojecteur faisait écran entre les habitants et l'équipe et ne facilitait pas le débat.

- 31 Le responsable, assez pragmatique, était d'accord pour tester cette nouvelle manière d'organiser les rencontres. La tournée de présentation de la charte s'est donc transformée pour les agents du parc, qui se sont alors engagés dans une sorte d'expérimentation sociale centrée sur la détermination d'une variable communicationnelle. De politique, l'exercice était devenu également réflexif. Il l'a été doublement. Tout d'abord, parce qu'une fois l'action modifiée par l'élimination du vidéoprojecteur et par la prise de parole des médiateurs, une situation différente émergeait, permettant à l'équipe de poser un regard nouveau sur sa communication, identifiant ainsi la variable « communication avec ou sans vidéoprojecteur » comme déterminante pour l'ensemble de l'action. C'était scientifiquement discutable, compte tenu du fait que l'ensemble avait changé en même temps qu'on a éliminé le vidéoprojecteur (l'îlet, l'orateur, le discours, etc.). Mais ce qui compte, c'est que cela faisait sens pour le groupe. Ensuite, parce que le soir du changement de stratégie, l'équipe m'a demandé un retour critique et analytique sur sa pratique, demande à laquelle je me suis volontiers plié.
- 32 Cette interaction au détour d'un sentier m'a confirmé qu'une observation ethnographique en dit plus quand on suit une action, et qu'on y est engagé, que bien des entretiens : en effet, je faisais face directement à une prise de décision, réalisée dans le feu de l'action, sous-tendue par des raisonnements et mettant en jeu la matérialité d'un objet technique, ainsi que les significations de cet objet dans le cadre d'interactions communicationnelles contextualisées. Et surtout, j'étais témoin de la transformation d'une action planifiée, transformation qui s'appuyait à la fois sur des arguments et sur une occasion émergente induite par une topographie et un déplacement : le fait que les médiateurs, à l'avant, avaient pu discuter entre eux, sans doute faire état de mon avis, alors que le responsable était à l'arrière avec moi. Si je n'avais fait que réaliser des entretiens avant ou après la présentation de la charte (ce que j'ai fait, par ailleurs), je n'aurais ni perçu ni ressenti la force de l'engagement pratique et politique que constitue le fait de marcher plusieurs jours avec du matériel supplémentaire dans son sac à dos. Je n'aurais pas été le témoin d'un moment de prise de décision et de transformation d'une action, où étaient mis en jeu à la fois une stratégie planifiée, des ressources (vidéoprojecteur, arguments, conceptions du public, modèles de la connaissance, de la communication et du rapport politique avec autrui, etc.) et ce qui peut émerger dans l'instant, sous la forme de l'occasion saisie dans le cadre d'une situation matérielle, topographique et communicationnelle, imprévisible par nature.

- 33 Sur le plan spatial, le vidéoprojecteur s'inscrivait dans l'action de représentants d'une administration se déplaçant depuis la ville vers les habitants ruraux du parc. Ce déplacement était l'incarnation d'une conception politique du rapport entre une administration et les habitants de son territoire (on doit convaincre dans le débat, et non se contenter d'imposer des règles), et d'un engagement dans la pratique qui ne consistait pas uniquement à se « payer de mots » : les agents du parc ont pris à cœur leur travail politique, ils se sont déplacés, ont grimpé de rudes sentiers et ont mis en jeu leur légitimité auprès des habitants. Le vidéoprojecteur, quant à lui, était un fragment de la culture et de la pratique administrative arraché à son contexte d'origine : un indice, au sens que lui donne la sémiotique de Peirce. Il avait toutefois un statut ambigu. On pouvait le considérer comme un moyen d'emporter l'adhésion des habitants, d'imposer un discours et de cadrer les débats. Mais on pouvait aussi dire qu'il contribuait à l'émancipation politique d'un groupe social qu'on devait traiter de la même manière que les gens des villes. En témoignent les invitations faites aux habitants, durant chacune des rencontres, à se constituer en associations pour peser sur les décisions du parc et à créer un contre-pouvoir estimé utile au parc lui-même par les cadres présents. Pour le responsable, le vidéoprojecteur était donc aussi bien un moyen de communication qu'un outil d'émancipation politique.
- 34 Sur le plan de la temporalité de l'action, le vidéoprojecteur a vu sa signification se déplacer au sein de l'équipe : de facteur d'émancipation politique et d'apprentissage de la complexité, il est devenu signe et objet à ne plus mobiliser de peur de rater une communication posée dès lors sous l'angle de la vulgarisation, c'est-à-dire comme exercice de simplification d'un discours de spécialité (ici administratif et juridique) à destination d'un public pensé comme insuffisamment formé. Cette simplification pouvait s'apparenter à une ambition d'émancipation, si l'on considère, en suivant le point de vue des médiateurs, qu'elle était nécessaire à l'appropriation du discours par les habitants, et donc à la formation d'une opinion. Je ne sais pas si les divergences de conception exprimées sur le sentier à propos de la communication avec les habitants existaient avant le départ. Mais j'ai reçu le document, envoyé à toute l'équipe, qui prévoyait l'usage systématique du vidéoprojecteur. On peut donc faire l'hypothèse que c'est dans la confrontation sur le terrain, dans l'expérience empirique directe de la rencontre entre le vidéoprojecteur, l'équipe et les habitants, que le statut de cet objet s'est transformé.
- 35 Sur le sentier, ce n'est pas seulement le statut du vidéoprojecteur qui a été transformé : c'est aussi l'équilibre entre les cultures et les identités professionnelles au sein de l'équipe du parc. Les médiateurs, forts de leurs contacts répétés avec les habitants, ont fait jouer la logique de la médiation et ont transformé la situation pour qu'elle cadre avec le rapport pratique qu'ils établissent quotidiennement avec les habitants, sur un terrain où leur responsable administratif était seul à porter une autre conception du rapport au savoir et à la communication, et où il ne disposait plus de ses appuis habituels (bureau, statut, légitimité d'un certain type de parole, etc.). Il restait dépositaire d'une autorité qui n'allait pas disparaître avec l'abandon du vidéoprojecteur, mais celui-ci allait rester dorénavant dans le sac à dos, le privant d'un appui dans l'argumentation.

Un affrontement autour d'une bouteille d'eau

- 36 Une deuxième observation va servir de contrepoint à la précédente, avec une interaction nettement plus conflictuelle. Nous sommes maintenant dans la cour d'une école primaire.

Sont présents environ 20 habitants de l'îlet, un médiateur, l'institutrice qui nous accueille, deux responsables du parc et l'ingénieur de la mairie d'une des villes des Bas qui administre, de loin, ce secteur. C'est un médiateur qui introduit la réunion en présentant le projet de charte, et qui anime la discussion en créole. Le vidéoprojecteur est resté dans l'un des sacs à dos. Un responsable du parc précise les modalités de l'enquête publique à venir, puis un tour de table est proposé au cours duquel chacun se présente. Le contexte apparaît plus institutionnel que lors des séances précédentes, en raison de la présence des deux responsables ainsi que de l'ingénieur qui représente la commune. Ce dernier, avec qui j'ai discuté lors du trajet, est venu avec sa fille, une enfant qui profite pleinement de la randonnée. Il y a également un objectif stratégique à cette présence enfantine : l'ingénieur s'attend à des tensions lors de la discussion et il pense que la présence de sa fille sera un élément de pacification.

- 37 La discussion se développe sur divers points de la vie quotidienne et des difficultés des habitants, dont certains expriment un scepticisme, voire une méfiance à l'égard du parc. Arrivent alors plusieurs personnes qui restent en dehors de la cour, car il manque des chaises. Quelques jeunes Mafatais, visiblement hostiles, s'installent et refusent l'invitation à rejoindre la cour. Des quolibets fusent : « parc pou ! ». L'expression caricature le parc et ses habitants par analogie avec des poules dans un parc grillagé. Un résumé de la charte est distribué, et la discussion se poursuit, entre questions, critiques et réponses des agents du parc.
- 38 À un moment, l'ingénieur dit que la charte permet d'adapter la loi pour trouver des solutions aux problèmes de la vie quotidienne. Par exemple pour l'eau, les déchets et les transports. La discussion s'oriente alors autour des problèmes d'accès à l'eau et de son prix considéré comme excessif par certains Mafatais qui installent eux-mêmes leurs canalisations et captages.
- 39 Survient alors le second événement marquant de cette semaine de consultations. Un Mafatais, très en colère, se lève brusquement, quitte le groupe qui s'était assis en dehors de la cour d'école, s'avance vers nous et dépose théâtralement sur la table au centre de la cour une bouteille en plastique transparent remplie d'une eau boueuse, presque noire. Il hurle qu'il veut une réponse de la mairie au problème de l'eau. Il pose des verres en plastique à côté de la bouteille et dit que ses enfants sont obligés de boire cette eau. Il interpelle violemment l'ingénieur de la mairie en demandant à ce que lui et les gens du parc viennent boire cette eau que les habitants et leurs enfants doivent boire chaque jour.
- 40 L'ingénieur reste calme et répond qu'il s'agit d'une réunion du parc, et non de la mairie. Il est suivi par le responsable de secteur qui déclare qu'on ne peut pas régler toutes les demandes immédiatement, car la charte concerne tout le parc dont Mafate n'est qu'une composante. Il poursuit en expliquant que les réunions sont cependant l'occasion de faire remonter les problèmes. Progressivement, la discussion se détend et dérive sur d'autres thèmes. Le Mafatais excédé se retrouve alors isolé, sans voix, et retourne à son mutisme dans l'indifférence générale. Fin de l'épisode théâtral.
- 41 La bouteille d'eau boueuse a été utilisée comme objet-témoin par un habitant, dans une mise en scène prévue puisqu'il était venu en cachant la bouteille et les verres dans sa veste. Il y a eu théâtralisation de l'action revendicative, mais la monstration de la bouteille n'a pas suffi à emporter l'adhésion ni à mobiliser le groupe des mécontents.
- 42 Comme pour le vidéoprojecteur, mais en sens inverse, il y a eu déplacement d'un objet depuis un univers de référence qui lui est propre et dont il témoigne en tant qu'indice (la

bouteille d'eau boueuse comme signe des difficultés de la vie quotidienne) vers les représentants de l'institution en général (le parc, la commune, tous ceux qui ont des responsabilités).

- 43 Chateauraynaud (*op. cit.*: 129-164) propose d'organiser la diversité des arènes de discussion et de confrontation en trois grandes logiques fondamentales : les procédés interprétatifs ordinaires (conversation, dispute, négociation), l'argumentation calée sur des dispositifs (débat public, dialogue social, forum, affaire, controverse) et la puissance d'expression dans le champ de représentation politique (débat national, sondage, débat politique, polémique). Le déplacement de la bouteille la fait passer de la première à la deuxième. Elle se déplace en effet depuis l'espace des habitants et des procédés interprétatifs ordinaires (faible codification de l'argumentation, sans délégation de la parole à des représentants, avec des arguments ou des objets fortement ancrés dans leurs milieux) à une scène plus codifiée et plus contrainte, celle du débat public et de ses procédures, où les relations sont en principe détachées des milieux. Dans ce déplacement, et sans doute aussi faute d'avoir été accompagnée par une parole plus policée, la bouteille a perdu sa puissance d'agir et de convaincre. Le problème de l'eau n'a finalement pas été traité. Dans la foulée de la monstration de la bouteille, une démarche minimale d'enquête aurait pu être amorcée ou prévue pour plus tard. On aurait pu vérifier, en se déplaçant, l'état de la source, celui de la canalisation et la qualité de l'eau, mais cela n'a pas été le cas.
- 44 Cette bouteille, au fonctionnement indiciel, était une manière d'argumenter adaptée au contexte mafatais, ainsi qu'une irruption du milieu et de sa matérialité dans le débat public. Il n'est pas anodin que la bouteille n'ait pas été accompagnée d'une argumentation très conventionnelle dans un contexte d'illettrisme et où une partie de la population n'a pas pu dépasser l'école primaire. L'illettrisme ne prive cependant pas les personnes de leur faculté de raisonnement, et il ne faut pas sous-estimer la compétence argumentative des habitants, dont certains n'ont pas eu de problème pour expliciter leurs positions. Mais la dissymétrie des statuts était forte dans un débat qui mettait en présence d'un côté un ingénieur et des cadres d'institutions, dotés de diplômes universitaires et habitués aux prises de parole en public, et de l'autre un public n'ayant pas cette expérience. La monstration de la bouteille ainsi que la prise de parole théâtralisée peuvent alors s'interpréter comme la tentative d'établir un rapport de force, en sortant volontairement d'une forme normée du débat public.
- 45 Cette bouteille était exhibée comme témoignage des difficultés à vivre loin des services publics, mais elle n'avait pas le même statut que le vidéoprojecteur, qui était le support d'un discours normé. La position adoptée par les habitants qui ont refusé de se déplacer vers le cercle de ceux qui débattaient avec les représentants des institutions a sans doute également contribué à la disqualification de la bouteille dans l'argumentation. Le recadrage du problème par l'ingénieur et les agents du parc, qui ont évité le débat plutôt que de répondre frontalement à la provocation, a fait le reste. Le Mafatais excédé, retourné à son mutisme après un moment de gêne dans l'assistance, s'est retrouvé à nouveau hors du cadre intersubjectif (il venait, ne l'oublions pas, du groupe des jeunes qui s'étaient exclus du cercle du débat) et isolé comme un déviant.
- 46 Se créait là, sans doute, l'un de ces « publics fantomatiques » décrits par Berger (2015), et dont les actes de langage ou les corps exhibés en situation participative sont tellement hors norme qu'ils sidèrent l'assistance et provoquent une gêne palpable : rappeur chantant devant un conseil municipal, clochard obèse et habillé de manière clownesque

perturbant durant des années les débats municipaux, provocateur faisant le salut nazi ou restant durant plusieurs minutes figé sans parler en tunique du Ku Klux Klan, etc. Ils font ensuite face au désintérêt croissant des institutions, voire au déplacement temporel et spatial de leurs « prestations » dans des espaces de débat contingentés, hors champ, et sans effet sur les débats et prises de décision :

La plupart du temps, dans les commissions de quartier de Bruxelles comme au Conseil municipal de Los Angeles, à l'échelle d'une prise de parole, les propos des participants sont simplement dits et entendus. Tout se passe comme si, ce faisant, ils n'agissaient pas sur la discussion ; comme si, au-delà de leur simple verbalisation, ils ne faisaient peser aucune force particulière sur les tours suivants. [...] Que produit cette parole lorsque — comme c'est le cas le plus souvent — l'embarras de l'auditoire et l'humiliation du locuteur ne sont pas posés en « problèmes » et ne provoquent pas d'« enquêtes », au sens de John Dewey ? Ces situations, par lesquelles des troubles non problématisés s'insinuent dans l'expérience et engourdissent la discussion, participent à notre sens de dynamiques formatrices de « publics fantomatiques » (Berger, *ibid.* : 39-40).

- 47 Quant à la fillette, mobilisée par son père comme moyen de pacification, elle semble avoir joué son rôle à son insu, de manière efficace. Son père nous a confié après la réunion publique que sa présence lui avait permis de rester calme.
- 48 Cette séquence d'action s'est donc structurée autour de la mobilisation d'objets (la bouteille, du côté du Mafatais excédé, mais aussi les documents de la charte apportés par les agents du parc), ainsi que par la mobilisation d'enfants convertis soit en énonciateurs (convoqués dans la parole des Mafatais et de la personne en colère, qui les rapatriait sous forme d'actants dans son discours pour dénoncer la mauvaise qualité de l'eau), soit comme acteur présent, une fillette active mais à son insu. Contrairement au changement d'orientation décidé au bord d'un sentier lors de la discussion entre les médiateurs et leur responsable, les interactions et légitimités des personnes en présence dans la cour d'école ainsi que les objets et signes mobilisés dans l'action et dans le discours n'ont pas permis de modifier clairement la situation ni les rapports de force, du moins sur le moment.
- 49 L'exclusion ou l'absence de prise en compte du « public fantomatique » mafatais, pour cause d'ironie (« parc poul ! »), d'excès verbaux ou de mise en scène d'objets, pose le problème de la dissymétrie des statuts dans le débat public participatif, en particulier quand les différences sont très marquées. Ce sont deux cultures, deux mondes sociaux qui entraînent en contact, si l'on entend par là ce que la tradition de l'école de Chicago et ses héritiers y mettent :
- [Une culture] n'est pas un système de représentations dans la tête des gens, mais bien un ensemble de « prémisses d'actions » qui sont indiquées dans des situations par des actes de communication, des arrangements d'objets et des configurations d'action. Elle organise l'horizon d'attentes de sens régulier, typique, prévisible, rationnel des participants à un champ d'expérience (Cefaï, 2015 : 38).
- 50 La bouteille aurait pu constituer un médiateur entre ces mondes si elle avait été saisie, dans l'interaction, comme un indice du monde social et du milieu des Mafatais et non comme une agression. Mais pour en avoir été directement le témoin (j'étais avec le groupe des agents du parc, en face du Mafatais excédé), je ne peux que rendre compte de ma propre gêne et de ma perplexité sans jeter la pierre aux agents du parc ni à l'ingénieur. On n'est jamais assez préparé à ce type de situation, à l'irruption conjointe d'une parole, d'un milieu et de statuts « autres ».
- 51 En dépit de la bonne volonté des agents du parc, de leurs tentatives d'inscrire la consultation dans une perspective d'émancipation et de formation d'une opinion critique,

si aucun débat ne s'instaure à propos des cultures en confrontation, ou si les formes indicelles et les déplacements ne sont pas reconnus comme des arguments ou des invitations au dialogue, les dispositifs de participation laisseront toujours sur le côté une partie des acteurs et des mondes sociaux. Dans un cadre de démocratie environnementale, où la matérialité a son importance, et d'autant plus lors d'affrontements entre groupes peu habitués à interagir, le problème de l'accord intersubjectif sur un « monde vécu » partageable et sur les conditions du débat pose de sérieux problèmes politiques.

200 pages de texte : une charte écrite mais peu lue

- 52 Je vais présenter maintenant une dernière situation impliquant un objet dans l'action. Il s'agit du document de la charte, un texte de 200 pages écrit dans un vocabulaire technique et juridique complexe. Du point de vue du parc, ce document constitue un dispositif fondamental : c'est lui qui motive toute l'opération, coûteuse en temps et en énergie, consistant à se déplacer depuis les Bas de l'île et à venir à Mafate tenter d'y intéresser les habitants. Elle circulait lors des réunions avec les habitants, mais le contexte de débat en plein air ne permettait pas son appropriation. C'est pourquoi les agents du parc en avaient apporté plusieurs exemplaires qu'ils laissaient dans chaque îlet à des volontaires : parfois un médiateur vivant sur place, parfois une personne faisant implicitement autorité dans l'îlet. Ils devaient faire circuler le document et organiser des discussions à son sujet avant la fin de l'enquête publique. Des exemplaires ont été emportés par des habitants dans des îlets où l'équipe du parc n'était pas allée. Lors de mes visites de terrain postérieures à la tournée de présentation de la charte, j'ai questionné plusieurs personnes à propos de ces discussions : un médiateur du parc, ainsi qu'un agent ONF responsable d'équipe. Ces discussions semblent n'avoir eu lieu qu'à la marge, dans un seul îlet, à l'initiative d'une institutrice. J'ai demandé à l'agent ONF de me parler de la charte : il l'a sortie devant moi, a ironisé sur son écriture en français et sur les règles en matière de nuisances sonores qu'elle impose (comme beaucoup de rastas des Hauts, il a une sono et écoute volontiers du reggae à fort volume). Objet fondamental pour le parc, qui a mobilisé l'énergie de ses rédacteurs durant des années, ce document était visiblement sans grand intérêt pour les habitants. Il y a eu incompréhension à son sujet, ou absence de sens partagé. Bien que transporté de la ville vers Mafate, bien que lesté d'autorité institutionnelle, bien que venu à la rencontre des habitants, ce document n'a pas transformé la situation, pas plus que son sens ne s'est déplacé dans l'opération. C'est dans les mairies situées sur le secteur du parc ou dans la presse que les débats à propos de la charte ont été les plus vifs. Objet institutionnel, issu d'une énonciation collective, il a fait sens dans la sphère des institutions et du débat public médiatique.
- 53 Un mois plus tard, l'enquête publique au sujet du projet de charte avait lieu. Des commissaires enquêteurs ont installé des permanences dans les mairies, et une interface Web a été mise en place pour que les habitants, individuellement ou au nom de groupes constitués, donnent leur avis. Aucun commissaire enquêteur ne s'est installé à Mafate : le parc l'avait demandé pour éviter aux habitants de devoir prendre deux jours pour se rendre dans les mairies, mais le préfet a refusé. Dans toute l'île de La Réunion, où habitent plus de 800 000 personnes, c'est moins de 100 avis qui ont été recueillis directement ou par courriel. Le rapport des enquêteurs estime que cette participation citoyenne est

largement insuffisante¹¹. Et on voit que la mise en place d'une « e-démocratie » n'a pas modifié la donne.

Conclusion

- 54 Je conclurai sur deux points qui me paraissent importants : tout d'abord la question des enjeux politiques de l'hybridité des dynamiques participatives, ensuite celle des bases conventionnelles de l'action.
- 55 J'ai décrit des personnes et des groupes engagés dans des réflexions et dans des actions visant la formulation de règles de vie collective. Ils le font sans la médiation des organisations non gouvernementales et des facilitateurs professionnels, dont j'avais pu constater les effets sur un terrain comparable mené en Argentine, et à l'écart de l'intervention des ministères ou des entreprises d'écotourisme qui caractérisaient ce terrain (Babou, 2009). Cela se déroulait également loin de l'ampleur médiatique que les échéances électorales impriment à la vie politique. Par le choix d'un terrain ethnographique marqué par l'interaction en face à face, l'activité médiatique qui travaille habituellement la relation entre les citoyens et le politique était absente, du moins dans les discussions¹². L'objet construit par les conditions de l'observation apparaît donc comme une simplification de l'activité politique, épurée de la plupart des médiations et procédures habituellement rencontrées dans les situations de débat public et de démocratie participative. Sur ces bases, on aurait pu s'attendre à observer des dynamiques centrées sur la parole. Or, l'hybridité de la situation est apparue. En prenant l'action comme unité d'analyse, j'ai pointé les interactions sociales et les ressources matérielles mises en jeu dans un fonctionnement politique ordinaire. On a également vu comment des conceptions universalisantes de la citoyenneté ont pu évoluer avec les interactions, mais aussi selon les prises offertes par un objet : avec le vidéoprojecteur, une norme orientée en valeur (les Mafatais vus comme des citoyens comme les autres) est bousculée par l'improvisation des personnes engagées dans l'action et qui en testent les enjeux au fur et à mesure de son déroulement, s'appuyant sur des occasions et mobilisant les potentialités de sens d'un objet technique. On a vu également le rôle de l'indicialité avec des objets, des groupes ou des personnes qui, contrairement aux « objets frontières » ou aux « objets intermédiaires », se déplacent et témoignent d'une culture ou d'une situation pratique dans des interactions allant de la négociation (au sein de l'équipe du parc) au conflit (entre les agents du parc et certains habitants), et ne s'inscrivent donc pas uniquement dans la recherche d'un consensus. On a observé que les organisateurs de la consultation n'ont pas repéré la mobilisation d'objets comme indices d'un monde social et comme arguments, ce qui a pu produire des effets d'exclusion du débat public. Mais on a vu symétriquement que la mise à l'épreuve d'un objet comme le vidéoprojecteur visait l'inclusion de nouveaux publics dans la dynamique participative. Au-delà (ou en deçà) de la mise en politique des problèmes publics dans des procédures et des débats, il semble donc que l'indicialité, les déplacements et la matérialité des objets constituent des opérateurs d'une construction complexe des publics, mais aussi de l'organisation des dispositifs participatifs.
- 56 Enfin, lorsque l'on suit les personnes ou les groupes dans l'action, on bénéficie comme eux des occasions impliquées par la pratique et par la confrontation à la matérialité et à autrui : l'observateur n'échappe pas à l'ancrage de son action dans une part d'improvisation, même si les exigences contemporaines de la bureaucratie de la

recherche et de son évaluation nécessitent de plus en plus que le travail des sciences sociales s'inscrive dans une planification stratégique et procédurale. Contre ces conceptions étroitement procédurales de l'action sociale, il faut affirmer la pertinence d'une pensée de l'action comme l'articulation entre une part de planification, l'appui sur des occasions distribuées dans le fil de l'action elle-même, des ressources mobilisées dans les interactions et des situations de confrontation avec la matérialité ou avec autrui, l'ensemble impliquant une part d'improvisation. On constate alors des réajustements de l'action planifiée, une réorganisation des coordinations au sein ou entre les groupes, et dans certains cas, la mise en place d'une réflexivité des acteurs par rapport à leur propre pratique. On observe également des cultures argumentatives qui ne caractérisent pas les groupes ou les organisations de manière univoque : au sein du parc national, qui est une organisation structurée, coexistent des cultures différentes de l'argumentation et du politique, dont chacune a des prétentions à l'universalité. De même, les Mafatais ne se caractérisent pas par l'homogénéité de leur rapport à la consultation participative. S'articulent ainsi trois pôles d'analyse, qui sont autant de dimensions de l'action : un pôle universaliste, centré sur les normes, un pôle pragmatique, qui décrit le fil de l'action en train de se faire, et enfin un pôle culturaliste, centré sur les groupes en relation, relations au sein desquelles s'exprime quelque chose de leur identité. Comme l'indique Nicolas Dodier, « c'est sans doute dans la recherche d'articulations entre ces trois pôles (universaliste, culturel, pragmatique) que réside actuellement la voie la plus féconde pour approfondir le problème des bases conventionnelles des activités humaines » (1993 : 65).

BIBLIOGRAPHIE

AKRICH, Madeleine (1987), « Comment décrire les objets techniques ? », *Techniques et Culture*, 9 : 49-64.

ASPE, Chantal et Marie JACQUÉ (2012), *Environnement et société*, Paris, Éditions de la MSH/Quae.

BABOU, Igor (2009), *Disposer de la nature. Enjeux environnementaux en Patagonie argentine*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Environnement et sociétés ».

BABOU, Igor, (2011), « Le déplacement : une dimension d'analyse et une méthode pour comprendre les relations entre nature, science et société », *Questions de communication*, 19 : 215-234, mis en ligne le 21 septembre 2015. [En ligne]. <http://questionsdecommunication.revues.org/2695>. Page consultée le 9 juin 2016.

BABOU, Igor (2015), « Patrimonialisation et politiques de la nature : le parc national de La Réunion », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 15(1), mis en ligne le 15 mai 2015. [En ligne]. <http://vertigo.revues.org/16038>. Page consultée le 2 juin 2016.

BARBIER, Rémi et Jean-Yves TREPOS (2007), « Humains et non-humains : un bilan d'étape de la sociologie des collectifs », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 1(1) : 35-58. [En ligne]. www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2007-1-page-35.htm. Page consultée le 9 juin 2016.

- BARBIER, Rémi, Philippe BOUDES, Jean-Paul BOZONET *et al.* (2012), *Manuel de sociologie de l'environnement*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- BARBIER, Rémi et Corinne LARRUE (2011), « Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape », *Participations*, 1(1) : 67-104. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-participations-2011-1-page-67.htm>. Page consultée le 9 juin 2016.
- BERGER, Mathieu (2014), « La participation sans le discours. Enquête sur le tournant sémiotique dans les pratiques de démocratie participative », *EspacesTemps.net*, mis en ligne le 15 septembre 2014. [En ligne]. <http://www.espacestemp.net/articles/la-participation-sans-le-discours/>. Page consultée le 9 juin 2016.
- BERGER, Mathieu (2015), « Des publics fantomatiques », *SociologieS*, mis en ligne le 23 février 2015. [En ligne]. <http://sociologies.revues.org/4935>. Page consultée le 9 juin 2016.
- BERGER, Mathieu, Daniel CEFAÏ et Carole GAYET-VIAUD (dir.) (2011), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang.
- BESSY, Christian et Francis CHATEAURAYNAUD (2014/1995), *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Métailié.
- BLONDIAUX, Loïc et Jean-Michel FOURNIAU (2011), « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, 1 : 8-35. [En ligne]. <http://www.cairn.info/revue-participations-2011-1-page-8.htm>. Page consultée le 9 juin 2016.
- CALLON, Michel (1986), « Some elements of a sociology of translation: Domestication of the scallops and the fishermen of St Brieuc Bay » dans John LAW (dir.). *Power, Action and Belief: A New Sociology of Knowledge?*, London, Routledge, p. 196-233.
- CATTON, William R. et Riley E. DUNLAP (1978), « Environmental sociology: A new paradigm », *The American Sociologist*, 13: 41-49.
- CEFAÏ, Daniel et Cédric TERZI (dir.) (2012), *L'expérience des problèmes publics*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- CEFAÏ, Daniel (2015), « Mondes sociaux. Enquête sur un héritage de l'écologie humaine à Chicago », *SociologieS*, mis en ligne le 23 février 2015. [En ligne]. <http://sociologies.revues.org/4921>. Page consultée le 9 juin 2016.
- CEFAÏ, Daniel, Marion CARREL, Julien TALPIN, Nina ELIASOPH et Paul LICHTERMAN (2012), « Ethnographies de la participation », *Participations*, 3 : 7-48. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-participations-2012-3-page-7.htm>. Page consultée le 9 juin 2016.
- CHALAS, Yves et Olivier SOUBEYRAN (2009), « Incertitude, environnement et aménagement. Quelle rupture ? » dans Yves CHALAS, Claude GILBERT et Dominique VINCK (dir.) (2009), *Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, p. 135-157.
- CHARVOLIN, Florian (2003), *L'invention de l'environnement en France*, Paris, La Découverte.
- CHATEAURAYNAUD, Francis et Didier TORNY (1999), *Les sombres précurseurs*, Paris, EHESS.
- CHATEAURAYNAUD, Francis (1991), *La faute professionnelle. Une sociologie des conflits de responsabilité*, Paris, Métailié.
- CHATEAURAYNAUD, Francis (2011), *Argumenter dans un champ de force. Essai de balistique sociologique*, Paris, Petra.
- CHATEAURAYNAUD, Francis (2015), « L'emprise comme expérience », *SociologieS*, mis en ligne le 23 février 2015. [En ligne]. <http://sociologies.revues.org/4931>. Page consultée le 10 juin 2016.

- CONKLIN, Harold C. (1975/1957), « Hanunoo agriculture: A report on an integral system of shifting cultivation in the Philippines », dans *FAO Forestry Development Paper*, 12, Rome, Food and Agriculture Organization of the United Nations, Northford. Elliot's Books.
- CONKLIN, Harold C. (1961), « The study of shifting cultivation », *Current Anthropology*, 2(1) : 27-61.
- CONEIN, Bernard, Nicolas DODIER et Laurent THEVENOT (dir.) (1993), *Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire*, Paris, EHESS.
- CROZIER, Michel et Erhard FRIEDBERG (1977), *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil.
- CUNY, Cécile et Héloïse NEZ (dir) (2013), « Photographie et film : antidotes à la domination politique ? », *Participations*, 7(3).
- DODIER, Nicolas (1993), « Les appuis conventionnels de l'action. Éléments de pragmatique sociologique », *Réseaux*, 11(62) : 63-85.
- DRYZEK, John (2010), « Rhetoric in democracy: A systemic appreciation », *Political Theory*, 38(3) : 319-339.
- DUBOIS, Michel (2001), *La nouvelle sociologie des sciences*, Paris, PUF.
- EDGERTON David et Dominique PESTRE (1998), « De l'innovation aux usages. Dix thèses éclectiques sur l'histoire des techniques », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 53(4-5) : 815-837.
- ELIASOPH, Nina (2010/1998), *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Paris, Economica.
- EYMARD Duvernay, François et Emmanuelle MARCHAL (1997), *Façons de recruter. Le jugement des compétences sur le marché du travail*, Paris, Métailié.
- GIBSON, James J. (1979), *The Ecological Approach to Visual Perception*, Boston, Houghton Mifflin.
- GINGRAS, Yves (1995), « Un air de radicalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 108 : 3-18.
- HABERMAS, Jürgen (1987/1981), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.
- INGOLD, Tim (2013), *Marcher avec les dragons*, Paris, Zone sensible.
- KALAORA, Bernard et Chloé VLASSOPOULOS (2013), *Pour une sociologie de l'environnement*, Seyssel, Champ Vallon.
- LABOV, William (1966), *The Social Stratification of English in New York City*, Washington (DC), Center for Applied Linguistics.
- LABOV, William (1970), « The study of language in its social context », *Studium Generale*, 23 : 30-87.
- LATOUR, Bruno (1989), *La science en action*, Paris, La Découverte.
- LATOUR, Bruno (1991), *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte.
- LE MAREC, Joëlle (2002), « Situations de communication dans la pratique de recherche : du terrain aux composites », *Études de communication*, 25 : 15-40, mis en ligne le 31 mars 2009. [En ligne]. <https://edc.revues.org/831>. Page consultée le 10 juin 2016.
- MONNOYER-SMITH, Laurence et Stéphanie WOJCIK (dir.) (2014), « Dossier : La participation politique en ligne : politics as usual ? », *Participations*, 8(1). [En ligne]. <http://www.cairn.info/revue-participations-2014-1.htm>. Page consultée le 10 juin 2016.

- NANTEUIL (de), Matthieu (2014), « Ce corps qui manque à la représentation. Entre démocratie participative et critique artistique, les nouvelles scènes de l'expérience politique », *Participations*, 9(2) : 177-205.
- PARK, Robert E. (1927), « Human nature and collective behavior », *American Journal of Sociology*, 32 (5) : 733-741.
- PARSONS, Talcott (1949), *The Structure of Social Action*, Glencoe, The Free Press.
- PEIRCE, Charles S. (1978), *Écrits sur le signe*, traduction et sélection des textes, Gérard DELEDALLE, Paris, Seuil.
- PESTRE, Dominique (2006), *Introduction aux Science Studies*, Paris, La Découverte, Coll. « Repères ».
- REYNAUD, Jean-Daniel (1989), *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin.
- STAR, Susan Leigh et James R. GRIESEMER (1989), « Institutional ecology, "translations" and boundary objects: Amateurs and professionals in Berkeley's Museum of vertebrate zoology, 1907-39 », *Social Studies of Science*, 19(3) : 387-420.
- TONNELAT, Stéphane (2012), « La dimension sensible des problèmes publics » dans Daniel CEFALÍ et Cédric TERZI (dir.), *L'expérience des problèmes publics*, Paris, EHESS, p. 163-190.
- THÉVENOT, Laurent (1999), « Faire entendre une voix. Régimes d'engagement dans les mouvements sociaux », *Mouvements*, 3 : 73-82.
- VINCK, Dominique (1999), « Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique. Contribution à la prise en compte des objets dans les dynamiques sociales », *Revue française de sociologie*, 40(2) : 385-414.
- WEBER, Max (1995/1921), *Économie et société*, Paris, Plon.
- YOUNG, Iris Marion (2012/1996), « Communication et altérité. Au-delà de la démocratie délibérative » dans Charles GIRARD et Alice LE GOFF (dir.), *La démocratie délibérative. Anthologie de textes fondamentaux*, Paris, Hermann, p. 293-326.

NOTES

1. Ce travail de recherche n'a bénéficié ni d'un financement ni d'une contractualisation, mais n'aurait pu être mené sans l'accord de la direction et la participation des agents du parc national de La Réunion qui ont accepté que je les suive dans leur travail et qui ont répondu à mes questions : je les en remercie chaleureusement. Je remercie également les relecteurs de la revue pour leurs remarques, ainsi que Francis Chateauraynaud, dans le séminaire duquel une première version de ce texte a été discutée. Je le remercie aussi pour ses remarques et critiques ultérieures.
2. Ils s'accordent sur la nécessité de lutter contre la perte de la biodiversité, de préserver les paysages, etc. Les différences d'opinions concernent la place à accorder au développement économique et à la prise en compte des usages de la nature par les habitants.
3. Je préciserai plus loin la composition de l'équipe.
4. Cette découpe temporelle demande à être contextualisée historiquement et sociologiquement. C'est pourquoi je renvoie le lecteur à un autre texte (Babou, 2015), qui présente le versant diachronique de cette recherche, portant sur la construction institutionnelle du parc national de La Réunion ainsi que sur sa gouvernance.
5. « Un indice est un signe ou une représentation qui renvoie à son objet non pas tant parce qu'il a quelque similarité ou analogie avec lui ni parce qu'il est associé avec les caractères généraux

que cet objet se trouve posséder, que parce qu'il est en connexion dynamique (y compris spatiale) et avec l'objet individuel d'une part et avec les sens ou la mémoire de la personne pour laquelle il sert de signe, d'autre part » (Peirce, *op. cit.* : 158). Ainsi, un pronom n'a de signification que s'il est contigu, dans la linéarité d'un texte, du nom qu'il désigne. De même, un doigt tendu pour désigner un objet est un indice parce que la position du doigt est affectée par la position de l'objet désigné. Cela témoigne d'une conception topographique et donc matérielle du sens, y compris du sens des textes.

6. Pour une définition plus approfondie de la notion de déplacement, voir Babou (2011).
7. Un « îlet » est un regroupement d'habitations et d'exploitations agricoles en contexte rural.
8. Le parc est divisé en secteurs géographiques dotés d'une autonomie de gestion.
9. L'ensemble des documents de la charte est disponible sur le site du parc. [En ligne]. <http://www.reunion-parcnational.fr/?-La-Charte>. Page consultée le 23 mai 2015.
10. Les habitants de Mafate parlent créole, le français n'étant presque jamais utilisé, y compris dans les échanges entre « zoreys » (métropolitains) et locaux.
11. [En ligne]. http://reunion-parcnational.fr/Enquete-publique/Rapport_EP_CHARTE_FINAL_cle85cf57.pdf. Page consultée le 29 mai 2015.
12. On peut penser qu'elle travaillait implicitement les discours et les attitudes : dans mes entretiens avec les médiateurs, j'en ai eu la confirmation, car certains ont évoqué l'action, négative et partielle selon eux, des médias réunionnais à l'égard du parc. S'ils créditent les médias nationaux d'une couverture équilibrée de leur travail, ils accusent les médias réunionnais de manipuler l'opinion au profit de règlements de comptes entre politiciens locaux, ce dont ils font les frais dans leur travail quotidien.

RÉSUMÉS

Ce texte interroge l'hybridité d'une pratique de consultation citoyenne qui articule matérialité, argumentation et rapports sociaux, et dont l'auteur suit la dynamique. Le terrain ethnographique, situé à La Réunion, repose sur le suivi d'une équipe du parc national, et montre les transformations du sens des ressources mobilisées dans l'action, dans un contexte où le débat ne peut se résumer à une pratique argumentative centrée sur la parole. Les catégories du déplacement et de l'indicialité sont utilisées pour comprendre le rôle des objets dans des interactions qui vont de la négociation au conflit.

This article explores the hybridity of a public consultation articulating materiality, argumentation, and social relationships, the dynamics of which have been studied by the author. Ethnographic fieldwork in La Réunion revolved around the monitoring of a national park team and shows how the resources mobilized change in meaning, in a context where debate cannot be limited to argumentative practice focused on the spoken word. The categories of displacement and indexicality are used to understand the role that objects play in interactions ranging from negotiation to conflict.

Este texto interroga la dimensión híbrida de una práctica de consulta ciudadana que vincula materialidad, argumentación y relaciones sociales, cuya dinámica es observada por el autor. El trabajo realizado en la zona etnográfica situada en La Reunión, se basa en las observaciones de un equipo del parque nacional y expone las transformaciones del sentido de los recursos naturales y

humanos implicados en la acción, en un contexto en el que el debate no puede resumirse a una práctica argumentativa centrada en la palabra. Las categorías de desplazamiento y clasificación son utilizadas para comprender la función de los objetos en las interacciones entre la negociación y el conflicto.

INDEX

Mots-clés : consultation citoyenne, indicialité, ethnographie, pratique argumentative, Ile de La Réunion

Keywords : public consultation, indexicality, ethnography, argumentative practices

Palabras claves : consultación ciudadana, clasificación, etnografía, práctica argumentativa, Isla de La Réunion

AUTEUR

IGOR BABOU

Igor Babou est professeur à l'Université de La Réunion et membre du Laboratoire de recherche sur les espaces Créoles et Francophones (LCF – Équipe d'accueil EA 4549). Courriel : igor.babou@orange.fr